

Ce mois de mai particulièrement court évite de se poser trop de questions. Et pourtant n'assistons-nous pas à la constance de notre affaiblissement que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur de nos frontières ?

Le contrôle des frontières maritimes se pose toujours et l'Union européenne attend pour agir militairement une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies. Pour se protéger, il faut donc demander l'autorisation à un organisme supranational. Quel aveu de faiblesse ! Une immigration illégale et massive ne justifie-t-elle pas la mise en œuvre d'actions de « légitime défense » ? Qui peut croire que la Chine et surtout la Russie ne vont pas exercer leur pouvoir de nuisance dans le cadre d'une stratégie d'affaiblissement de nos sociétés et si non, en échange de quel abandon de souveraineté ? Pourquoi devraient-elles s'en priver ? Les Mistral non vendus à la Russie ne pourraient-ils d'ailleurs pas être utilisés pour ramener sans délais ces migrants, accompagnés des actions militaires voulues par nos Etats ?

Malgré ce qu'écrit mon camarade LG en réponse à un de mes billets (Cf. [Mon billet du 26 avril 2015, « Immigration croissante et sécurité nationale, une stratégie à imaginer »](#)), les lois, y compris internationales, n'ont pas vocation à mon avis à être maintenues dès lors qu'elles sont inadaptées. Ce n'est pas à nos sociétés de s'adapter à des lois qui menacent à terme leur avenir. Le sujet se pose aussi pour la CEDH qui permet finalement à des Français de ne pas respecter sciemment la loi française et de faire valider cette illégalité par une approche que je qualifierai d'humanitaire. C'est le cas de la GPA. Pourquoi s'ennuyer à appliquer la loi en France, si elle peut être contournée sans dommage par le droit international ? Et pourquoi le Royaume-Uni, et son premier ministre, ont-ils l'intention de remettre en cause la CEDH ? N'est-ce pas un exemple à suivre ?

Ne parlons pas non plus de ce nouveau passage en force gouvernemental pour imposer une réforme du programme des collèges, non acceptée par beaucoup. La panthéonisation de Jean Zay, dont le nom revient parfois pour justifier cette réforme dans son esprit, ne peut être dissociée de cette action politique alors que Jean Zay ne représente pas la France dans son intégralité mais essentiellement un courant politique (Cf. [Billets du 23 février 2014 « La fragilité des sociétés »](#) et du [16 mars 2014 « Témoignages de soldats et transmission de l'engagement »](#))

De fait, je constate que la marche vers une nouvelle candidature de François Hollande à la magistrature suprême est en route et que les réformes de société vont se poursuivre pour imposer le changement malgré tout. La question qui se posera, en cas de non-réélection, est ce que va détricoter la nouvelle majorité, comme celle-ci l'a fait par idéologie en 2012. La droite au pouvoir a rarement montré le courage attendu dans la remise en cause des lois votées par une majorité précédente. De fait, les déclarations actuelles n'engageront que ceux qui les auront écoutées avant l'élection. L'application de la loi de programmation militaire réactualisée sera sans aucun doute un nouveau test pour la communauté de défense car je n'ai pas entendu beaucoup de responsables de l'opposition s'exprimer sur les engagements qu'ils tiendraient en cas de retour au pouvoir

Ce jeu dangereux sur la crédibilité d'un programme électoral ne peut avoir que des conséquences graves sur la démocratie. Comment vivre dans l'instabilité juridique ou politique ? La désaffection des militants dans la plupart des partis, est là pour montrer le

danger. En France, au total, moins de 1% de la population est encartée dans un parti politique. Ne pas appliquer ce pour quoi on a été élu, par opportuniste ou par calcul électoral ne peut aujourd'hui rester sans conséquence.

Je reprendrai cette citation du Monde (Cf. Le Monde du 23 mai 2015). « Ainsi de ce député socialiste, de retour de sa circonscription dans l'est de la France, après les élections municipales de 2014, *« Les adhérents n'ont plus de culture politique, historique, économique, philosophique même. Ils ne lisent plus, ils n'ont pas de vision globale des grands enjeux nationaux et internationaux. Les discussions que l'on peut avoir en section ressemblent aux débats sur les chaînes d'info, ça ne vole vraiment pas haut »*. Mise en vis à vis de la réforme du programme du collège, je peux désormais mieux comprendre qu'elle ait été imposée.

Sous une apparence démocratique, une forme d'idéologie a remplacé la connaissance et la compréhension de la réalité. Elle permet tous les abandons, privilégiant une forme de démocratie autoritaire, sinon même « totalitaire », sous une apparence démocratique conduisant à l'affaiblissement de notre société.